

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 5 mai 2008 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Yvon Therriault

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que les procès-verbaux des assemblées tenues les 7, 14 et 23 avril 2008 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

Ajustement de budget – Revenus M.T.Q.

- 01.159.10.098 – Revenus divers	+330.00
- 02.331.00.110 – Voirie M.T.Q. – Rémunération	+330.00

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

Michel Lecours, Directeur général et secrétaire-trésorier

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que soient acceptés les dépenses énumérés ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	\$93 767.97
- Administration	\$25 719.43
- Sécurité publique	\$15 048.59
- Transport routier	\$58 222.29
- Hygiène du milieu	\$51 429.32
- Aménagement et urbanisme	\$5 086.78
- Loisirs et culture	\$5 968.37
- Financement	\$1 097.60
- Immobilisations/Investissements	\$25 882.29
Total :	\$282 222.64

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Denis Dubois** – Représentations concernant le « balayage » des rues réalisé par le service des travaux publics;
- **Gilbert Monarque** – Représentations concernant la sécurité des piétons lors de l'utilisation de certaines traverses, particulièrement dans le secteur du « Carré »;
- **Michel Poirier** – Sujet des ventes de garage des 17 et 18 mai - Demande s'il y aura un itinéraire de disponible identifiant les divers endroits;

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois d'avril est remise à chacun des membres du Conseil laquelle indique une valeur totale de travaux de \$405,900.00.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **1958 – 2008 - O.M.H. de Danville** – Transmission des états financiers 2007 pour fins d'approbation par la Municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité accepte les états financiers de l'office municipal d'habitation de Danville pour l'exercice financier 2007 tels que préparé par la firme « Roy, Desrochers, Lambert s.e.n.c. » indiquant un excédent des dépenses sur les revenus de \$36,467.00 établissant de ce fait la quote-part de la Municipalité à la somme de \$3,647.00 soient acceptés.

ADOPTÉ

- **1959 – 2008 - Harmonie d'Asbestos** – Demande de contribution financière pour l'organisation du Gala qui aura lieu le samedi 10 mai 2008 au Camp musical d'Asbestos à compter de 20h00 – Montant versé pour 2007 était de \$100.00;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité accepte de contribuer financièrement à la tenue de cet événement à raison d'une somme de \$100.00.

ADOPTÉ

- **1960 – 2008 - Théâtre Profusion Inc. (Grands-Chênes)** – Demande de contribution financière pour la présente saison;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité demande à cet organisme d'indiquer de façon spécifique le montant qu'il espère recevoir de cette demande d'assistance financière.

ADOPTÉ

- **1961 – 2008 - Jean-Denis Saucier** – Offre d'entretien du parc Grenier pour la somme de \$800.00 payable en 4 versements à compter du 1^{er} juin 2008 – Montant pour 2007 était de \$750.00;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité accepte l'offre soumise et procède au paiement de cette dernière de la même façon qu'elle le faisait l'année précédente soit en juin, juillet, août et septembre.

ADOPTÉ

- **1962 – 2008 - Ville d'Asbestos** – Tournoi de golf du Maire dont les profits seront remis à des organismes du milieu – Invitation à participer le 30 mai 2008 au Club de golf d'Asbestos à compter de 12h45 – Coût de l'activité est de \$90.00 (golf et repas) ou \$60.00 (golf seulement) ou \$35.00 (souper seulement);

Considérant que les bénéfices de cette activité seront remis à des organismes du milieu;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité accepte l'inscription de 2 participants soient le Conseiller Germain Ducharme et le directeur général.

Ont voté contre : Michel Plourde, Bernard Laroche et Yvon Therriault

Ont voté en faveur : Francine L. Girard, Jean-Guy Dionne, Germain Ducharme et Jacques Hémond

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- **1963 – 2008 - Vincent Beudet** – Offre d'entretien du parc Plein Air au même prix et conditions que l'an dernier soit \$80.00 par intervention (tonte et nettoyage);

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la municipalité accepte l'offre soumise et procède au paiement des sommes requises sur présentation d'un relevé indiquant les dates auxquelles les interventions auront eu lieu.

ADOPTÉ

- **1964 – 2008 - Bistro du Coin** – Demande d'autorisation pour que la fermeture de la terrasse les vendredis et samedis soit reportée de 23hres à 24hres et fermer à 2 hres A.M. pendant la Fête au Village soit du 28 août au 31 août inclusivement. – Également demande d'installation d'un « Arrêt-Stop »;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité :

1° Maintienne les heures de fermeture de la terrasse à 23heures; et

2° Autorise, par exception, la fermeture de la terrasse à 1 heure du matin et ce 3 jours que le demandeur aura le loisir de déterminer en autant que les dates ainsi arrêtées soient divulguées à la Municipalité.

ADOPTÉ

- **1965 – 2008 - Gala Méritor** – Invitation à participer à l'événement le mercredi 14 mai 2008 à compter de 17h30 au Camp musical d'Asbestos – Télécopie du 28 avril 2008 - Demande de confirmation avant le 30 avril 2008 et frais de \$35.00 par participant ou \$240.00 pour une table de 8.

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que les membres du Conseil désireux de participer à cette activité soient autorisés de s'inscrire et d'être remboursés des frais encourus sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉ

- **1966 – 2008 - Sûreté du Québec des Sources** – Invitation à participer au tournoi de golf qui aura lieu le samedi, 14 juin 2008 à Asbestos à compter de 12h30 – Coût de \$90.00, \$65.00 ou \$25.00 – Bénéfices à être remis à des organismes communautaires de la région;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité autorise l'inscription de 4 participants à cette activité.

ADOPTÉ

- **1967 – 2008 - Maison des jeunes Au point 14-18** – Demande d'autorisation pour « afficher sur certains poteau de téléphone des rues Daniel Johnson et du Carré » le lave-auto qu'ils organisent les 17 et 18 mai 2008 en même temps que la vente de garage;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité informe cet organisme qu'elle n'a pas à autoriser d'affichage sur les structures qui ne lui appartiennent pas (ex : poteaux d'Hydro, Bell Canada) mais qu'en contrepartie si l'emprise publique est utilisée pour l'affichage (trottoirs, partie de rue, etc...) elle doit l'être avec retenue en ayant à titre de précaution première la libre circulation des gens et ce en toute sécurité.

ADOPTÉ

- **1968 – 2008 - Ass. des retraités de l'enseignement du Québec** – Demande d'appui à la présentation d'un projet de sentier pédestre dans le cadre du pacte rural volet supra-local pour une somme de \$1,050.00 dans les secteurs Plein Air, Pinard et d'Asbestos adjacent à ces secteurs de notre municipalité;

Considérant que l'aménagement projeté est situé à proximité des limites de notre territoire et que son utilisation sera accessible et permise aux résidents

des secteurs Plein Air et Pinard sans exclure les autres résidents de notre municipalité;

Considérant que le secteur visé par le projet constitue un secteur de la Municipalité dont la densité de population est importante;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accorde son appui à ce projet et en recommande l'acceptation au Comité aviseur de la M.R.C. des Sources dans le cadre de la « Politique nationale de la ruralité – volet supra-local ».

ADOPTÉ

- **1969 – 2008 - M.R.C. des Sources** – Soumission d'une offre de service dans le cadre des « Travaux d'aménagement et d'entretien des cours d'eau » permettant une utilisation des services régionaux à certaines étapes de la « Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC des Sources » - Demande pour connaître le choix de la Municipalité;

Considérant que l'offre de services soumise apparaît être celle qui était en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Danville;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la municipalité :

1° Dans la mesure où la proposition d'entente soumise reflète celle qui était en vigueur à ce jour, confirme la nomination de l'inspecteur de la MRC des Sources à titre de « personne désignée » pour réaliser les étapes 2, 4, 8 9 et 10 de l'article 4.2 ainsi que les étapes 2, 4, 11 et 12 de l'article 4.3 toutes décrites à la « Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC des Sources »;

2° Accepte la dite proposition et en autorise la signature en son nom, s'il y a lieu, par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ

- **1970 – 2008 - St-Augustine Anglican Church** – Demande de contribution financière pour la réalisation de réparations majeures aux briques extérieures – Travaux estimés à la somme de \$50,000.00;

Considérant qu'il n'est pas d'usage que la Municipalité contribue financièrement à l'entretien et réparation des bâtiments des différentes congrégations religieuses que l'on retrouve sur son territoire;

Considérant l'importance du caractère patrimonial et architectural sans oublier l'importance qu'occupe ce bâtiment de par sa structure dans le milieu bâti de ce secteur;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité, bien que ne pouvant répondre favorablement à la demande de contribution financière déposée, assure les représentants de cette congrégation de son entière

collaboration et de son appui à toute demande de subvention qui pourrait être présentée auprès d'autorités gouvernementales, fédérales ou provinciales, dans le cadre de programme visant la préservation des lieux de culte ayant un caractère patrimonial et architectural significatif.

ADOPTÉ

- **1971 – 2008 - Ministère des Transports** – Soumission d'un protocole d'entente concernant la gestion des ponts situés sur le réseau routier municipal – Commentaires par le directeur général;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte le protocole soumis et en autorise la signature par le Maire et par le directeur général et secrétaire-trésorier pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉ

- **1972 – 2008 - Corp. de dév. Économique de St-Camille** – Transmission d'un exemplaire de projet de « Création d'un regroupement des artistes et artisans vivant sur le territoire de la MRC des Sources » pour fins d'appui au Pacte rural 2007/2112 à titre de projet supra-local;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité indique son appui au projet soumis.

ADOPTÉ

- **1973 – 2008 - École primaire A.D.S.** – Lettre demandant à la municipalité de remettre en état la piste de compétition de l'école par du grattage, ajout de pierre, nivellement, désherbage et ce pour le 6 juin 2008;

Considérant que la Municipalité reconnaît l'importance de participer et de collaborer un tant soit peu au maintien des activités sportives organisées par les autorités des écoles de son territoire sans toutefois prendre en charge la totalité de l'entretien et maintien des infrastructures;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité confirme qu'elle est prête à contribuer au nivelage seulement par la fourniture d'un tracteur et son opérateur dans la mesure où l'école fournit l'appareillage nécessaire requis à l'arrière du tracteur et ce un des jours précédant celui au cours duquel est planifié la tenue de l'événement.

ADOPTÉ

- **1974 – 2008 - Denis Dubois** – Demande de prolongation du droit de construire ou de pouvoir revendre au prix demandé actuellement par la Municipalité – Terrain rue Hémond;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que cette demande soit reportée pour discussion au cours du mois de mai et prise de décision lors de l'assemblée de juin.

ADOPTÉ

- **1975 – 2008 – Journal Les Actualités** – Offre d'espace publicitaire pour souligner les 10 ans d'exploitation du « Clos des Pins » ;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité acquiesce à l'offre soumise et contribue à raison d'un espace publicitaire équivalent à 1/16 de page et dont le coût se situe entre \$80.00 et \$90.00.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **1976 – 2008 – Centre communautaire** – Réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité restreinte;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité :

- 1° Ratifie la demande d'aide financière préparée par le directeur général auprès du « Fonds pour l'accessibilité » du gouvernement du Canada et à cet effet la Municipalité s'engage à respecter toutes les conditions du programme ainsi qu'à respecter toutes les lois municipales, fédérales et provinciales en vigueur ainsi qu'à obtenir tous les permis et toutes les autorisations nécessaires à la réalisation du projet;
- 2° Autorise le directeur général de signer pour et en son nom tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

ADOPTÉ

- **1977 – 2008 – Service incendie** – Tour de séchage – Rapport par le directeur général de la rencontre tenue le 29 avril 2008 avec l'architecte, l'ingénieur et le représentant gouvernemental – Ratification de mandat donné par le directeur général ;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité ratifie le mandat confié à l'ingénieur et à l'architecte relativement à la tour incendie et de ce fait:

- 1° Autorise l'ingénieur de parfaire l'esquisse du projet de réfection envisagé de manière à permettre aux autorités gouvernementales de se prononcer sur la recevabilité ou non, à prime abord, du projet en question; et
- 2° Demande à l'ingénieur et à l'architecte de soumettre une estimation budgétaire du projet en question; et

3° Demande à l'ingénieur et à l'architecte de soumettre des estimations séparées pour les réparations requises à la tour abstraction de l'utilisation qui en sera faite, une autre pour les travaux qui seraient requis pour en permettre une utilisation à des fins de séchage des boyaux incendie et finalement une autre pour l'acquisition et installation de séchoirs.

ADOPTÉ

- **1978 – 2008 – Bibliothèque municipale** – Identification extérieure au bâtiment;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité autorise l'acquisition d'un panneau d'identification extérieure pour permettre l'identification et la localisation de la bibliothèque à la bâtisse du 52 de la rue Daniel Johnson et ce auprès de l'entreprise « Enseignes A. Gagnon » selon l'esquisse soumise et ce pour la somme de \$1,350.00 plus taxes.

ADOPTÉ

- **1979 – 2008 – Cours d'eau Champoux** – Suite à la présentation faite par monsieur Luc Le François, représentant de la M.R.C. des Sources, relativement aux genre de travaux requis;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité :

- 1° Indique son accord de principe à la réalisation des travaux projetés, lesquels sont qualifiés de « travaux d'entretien »;
- 2° En autorise la réalisation par et aux frais du demandeur selon les modalités décrites au rapport d'analyse;
- 3° Réclame du demandeur tous les frais qu'elle pourrait encourir et visant à permettre la réalisation des travaux.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **1980 – 2008 – Système informatique** – Gestion des permis et certificats;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte la proposition soumise par la compagnie « PG Govern » pour l'acquisition et l'installation d'un logiciel pour la gestion des permis et certificats ainsi que la fourniture d'une banque d'heures pour la formation requise à l'exploitation de ce même logiciel et ce pour la somme de \$12,935.00 plus taxes;

Que le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité tous documents nécessaires.

ADOPTÉ

- **1981 – 2008 – Ruisseau Burbank** – Remplacement de canalisation à la hauteur de la 1^{ère} Avenue – Mandat à Teknika-HBA;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité donne un mandat au Groupe Teknika-HBA visant à permettre ou planifier le remplacement de la ou des conduites du ruisseau Burbank à la hauteur de la 1^{ère} Avenue.

ADOPTÉ

- **1982 – 2008 – Comité consultatif d’urbanisme** – Recommandations pour la propriété du 102 rue Water;

Considérant que le projet vise à réhabiliter un bâtiment actuellement en mauvais état tout en conservant les caractéristiques d’origine et qu’il est également prévu de remplacer la pièce d’entrée en saillie de la façade avant par une galerie couverte;

Considérant que le projet est conforme au règlement relatif au P.I.I.A. en ce qu’il vise la préservation et réhabilitation d’un bâtiment à caractère patrimonial;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité autorise le directeur à l’urbanisme de procéder à l’émission du permis de construction demandé.

ADOPTÉ

- **1983 – 2008 - Comité consultatif d’urbanisme** – Recommandations pour la propriété du 202 du Carmel;

Considérant que le projet vise à remplacer le revêtement extérieur du bâtiment principal qui est actuellement en bois « clapboard » par un matériau semblable mais d’entretien plus facile et ayant une durée de vie plus longue (Maibec) tout en ayant une couleur similaire;

Considérant que le projet rencontre les objectifs de préservation du patrimoine tout en facilitant cette même préservation;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité autorise le directeur à l’urbanisme de procéder à l’émission du permis de construction demandé.

ADOPTÉ

- **1984 – 2008** – Pacte rural – Volet supra-local – Projet du « portail mes sources » - Site internet couvrant tout le territoire de la M.R.C. des Sources – Présentation par monsieur Sylvain Laroche;

Considérant la diversité des sujets et des objets qui seront couverts par ce projet et du fait que le projet semble vouloir couvrir l'ensemble des activités qui se produisent ou se produiront sur l'ensemble du territoire de toutes les municipalités composant le territoire de la M.R.C. des Sources;

Considérant qu'il peut s'avérer intéressant, pour la région, d'avoir un « portail » internet qui couvre l'ensemble des activités économiques, culturelles, environnementales et de loisirs de tout le territoire formé des municipalités de la M.R.C. ;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité indique son appui au projet soumis pour le « Portail mes Sources » dans le cadre du Programme de la politique nationale de la ruralité – Pacte rural volet supra-local.

ADOPTÉ

- **1985 – 2008** – Pacte rural, Volet local – Appel de projets;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité procède à un premier appel de projets locaux dans le cadre de la politique nationale de la ruralité et que :

- 1° La date limite pour la réception des documents soit établie au Mardi, 10 juin 2008 à 16h00; et
- 2° Les critères de sélection des projets à retenir soient pris et correspondent à ce qui est inscrit comme objectifs à atteindre aux documents produits par la Municipalité intitulés :

« Réflexion stratégique 2007-2014 » soient :

- 1° - Établir une vision à long terme
- 2° - Promouvoir le développement économique (industriel, commercial et touristique)
- 3° - Encourager la diversité et la fierté de la population
- 4° - Encourager la venue de nouveaux résidents
- 5° - Mettre en valeur les milieux et attraits naturels
- 6° - Assurer la pérennité des infrastructures
- 7° - Préserver le patrimoine architectural
- 8° - Améliorer les communications internes et externes
- 9° - Consulter les citoyens
- 10° - Fournir une offre de services axée sur les besoins actuels et émergents de la population;

Et

« Village-Relais – Rapport d'activités 2006-2007 » soient :

- 1° - Améliorer la pérennité et la qualité des services offerts
 - 2° - Développer une diversité de commerces et de services en privilégiant la complémentarité des pôles commerciaux
 - 3° - Améliorer l'aspect physique des lieux publics et privés
 - 4° - Mettre en valeur les attraits naturels et culturels du village
 - 5° - Soutenir les initiatives de développement visant à améliorer la qualité de vie des villageois et des visiteurs
- 3° L'examen des projets soumis se fasse le 12 juin 2008 et le choix des projets retenus soit arrêté le 18 juin 2008.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**